

DIAL

L'actualité en bref - septembre 2005

Nicolas Pinet

samedi 1er octobre 2005, mis en ligne par [Dial](#), [Nicolas Pinet](#)

AMÉRIQUE CENTRALE

Le problème des bandes de jeunes, appelées *maras* en Amérique centrale, semble s'accroître à mesure que la répression s'accroît. Le 15 août, l'affrontement entre les *maras* Salvatrucha et M-18 provoquait la mort de 35 détenus dans plusieurs prisons du Guatemala. Aux Etats-Unis, la répression contre les *maras* apparues d'abord à Los Angeles, puis à Maryland et Washington, prend souvent la forme de la déportation vers leurs pays d'origine, le plus souvent en Amérique centrale. Selon l'avocate Marta Savillón, directrice de programme de l'ONG Casa Alianza, de 20 à 30 mineurs seraient ainsi déportés chaque jour depuis les Etats-Unis, le Mexique et le Guatemala vers le Honduras. Dans ce pays de 7 millions d'habitants ont été commis 14 000 homicides durant les 4 dernières années. Selon des chiffres officiels, 100 000 jeunes feraient partie des *maras* en Amérique centrale, et El Salvador, d'une population de 6 millions d'habitants, en compterait 25 000 à lui seul. Début septembre, le gouvernement d'Antonio Saca (El Salvador) a renforcé le programme mis en place en août 2004, appelé « *Super mano dura* », et chargé 1 000 soldats d'accompagner les patrouilles de police dans le cadre de Groupes d'activités anti-bandes. Les opérations de répression ont augmenté encore la violence, certains observateurs voyant dans les assassinats fréquents de jeunes, menés parfois par des escadrons de la mort agissant de nuit, une volonté de nettoyage social.

AMÉRIQUE DU SUD

La douzième Ronde de négociations du Traité de libre-échange entre les Etats-Unis et les pays andins (Colombie, Pérou et Equateur - le Venezuela ne participant pas aux négociations) s'est tenue à Cartagena de Indias (Colombie) du 19 au 23 septembre. L'éventuelle signature de l'accord, prévu pour octobre, a été repoussée pour l'instant à fin novembre, du fait de désaccords concernant notamment les brevets pharmaceutiques et la biopiraterie. 3 négociateurs du ministère de protection sociale colombien se sont retirés de la table de négociations pour protester contre l'absence d'avancées sur le sujet depuis un an et demi, les Etats-Unis refusant d'assouplir leur position sur les médicaments. Si les pays andins acceptaient une augmentation de la protection des brevets sur les médicaments, les prix augmenteraient de 200% dans chacun des 3 pays.

Le premier sommet de la Communauté sud-américaine de nations a eu lieu jeudi 29 et vendredi 30 septembre à Brasilia, sans avancées significatives. Le président vénézuélien Hugo Chávez a dénoncé l'absence de mesures concrètes dans la déclaration finale, malgré les propositions allant dans ce sens faites par l'Uruguay et le Venezuela (et non retenues). Le président Luiz Inácio Lula da Silva a pris la succession d'Alejandro Toledo, le président péruvien, à la tête de la Communauté. La réunion a été précédée de la signature d'une série de 5 accords d'association entre les entreprises publiques Petrobrás (Brésil) et PDVSA (Pétroles du Venezuela). Les accords, qui représentent des investissements d'un montant total de 4 700 millions de dollars, portent sur la construction d'une raffinerie dans l'Etat de Pernambuco, au nord-est du Brésil et sur l'exploitation conjointe de gisements vénézuéliens.

ARGENTINE

Dimanche 27 septembre, la religieuse française Léonie Duquet, victime en 1977 de l'ex-capitaine Alfredo Astiz, a été enterrée dans les jardins de l'église de Santa Cruz de Buenos Aires, aux côtés de Azucena Villaflor, fondatrice des Mères de la place de Mai et victime comme elle de « l'ange de la mort ». Son corps, qui a très certainement été jeté en mer à partir d'un avion selon la pratique des militaires au temps de la dictature, avait été identifié en août grâce à l'ADN. Sa famille, originaire du Doubs, a souhaité que son corps reste en Argentine où elle a vécu en solidarité avec les pauvres et donné sa vie.

BRÉSIL

La Chambre des députés a entrepris de destituer les parlementaires impliqués dans le scandale de corruption autour du Parti des travailleurs (PT). Le président de la chambre, Severino Cavalcanti (Parti progressiste, PP) a ainsi été destitué et Roberto Jefferson (Parti travailliste brésilien - PTB), qui avait révélé les pratiques du PT début juin, après avoir été lui-même accusé de corruption en mai, s'est vu retirer ses droits politiques pour 8 ans, par 313 votes contre 156. La chambre examine aussi le cas de 16 autres députés.

Le PT a organisé dimanche 18 septembre, pour la seconde fois dans son histoire, un Processus d'élections directes, par lesquels les 825 461 militants du parti étaient appelés à élire leur nouveau président et leurs nouveaux dirigeants à tous les étages de l'organisation (82 000 postes dans 4 638 municipalités). Il s'agissait aussi de chercher à restaurer la crédibilité du parti et de ses dirigeants. La participation, d'environ 30%, le double du quorum requis, démontre la vitalité du PT. Le camp majoritaire, alliance de tendances à la tête du PT depuis 10 ans, et associé directement aux scandales a perdu la majorité, qui lui avait permis d'imposer en 2001, lors du premier Processus d'élections directes, une orientation économique conservatrice et des alliances avec les partis de droite qui avaient conduit le candidat Lula à la victoire. L'élection du président du parti s'achèvera lors du second tour prévu le 9 octobre.

Lundi 26 septembre, le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre (MST) a lancé une nouvelle offensive, baptisée « septembre rouge » par la presse, dans 19 des 27 Etats brésiliens. La mobilisation de 15 000 paysans a ainsi conduit à l'occupation de 23 bureaux de l'Institut national de colonisation et de réforme agraire (INCRA), de 6 grandes propriétés rurales considérées improductives, et de plusieurs branches des banques nationales, ainsi qu'à un blocage de routes. Le MST reproche au gouvernement de ne pas respecter l'accord signé en mai (voir brèves de mai), après la grande marche réalisée en direction de Brasilia. La fin de l'année approche et le nombre de familles auxquelles il devait être remis des terres cette année est loin d'être atteint.

CHILI

La Fondation espagnole Président Allende a décidé, jeudi 15 septembre, de créer une commission chargée d'examiner les demandes d'indemnisation présentées par les victimes de la dictature militaire (1973-1990). Après la publication par le *Washington Post* (15 juillet 2004) du rapport du Sénat états-unien révélant l'existence de comptes bancaires secrets au nom d'Augusto Pinochet à la banque Riggs pour un montant de 10 à 14 millions de dollars, la Fondation avait déposé plainte contre la banque pour complicité dans l'opération de dissimulation et de blanchiment d'argent de l'ancien général. La banque Riggs proposa alors un règlement à l'amiable avec, finalement, le paiement d'une indemnisation de plus de 8 millions de dollars à la Fondation et la transmission de toute l'information détenue par la banque sur les comptes secrets en échange du retrait de la plainte. La Fondation destinera cet argent à l'indemnisation des victimes de la dictature. Le président de la fondation, l'avocat Joan Garcés, ami proche de Salvador Allende, a aussi déposé une requête auprès du juge Sergio Muñoz, à Santiago, sollicitant l'embargo prévisionnel des biens d'Augusto Pinochet pour l'indemnisation des victimes.

La Cour suprême de justice a relevé définitivement Augusto Pinochet, âgé de 89 ans, des charges qui pesaient contre lui dans le jugement concernant 9 assassinats et un enlèvement, dans le cadre du Plan

Condor, une opération de répression coordonnée par les services de renseignement des différentes dictatures du Cône sud dans les années 70. Le jour précédent, cette même Cour suprême l'avait relevé de son immunité dans l'affaire des crimes de l'opération Colombo, qui avait fait disparaître 119 personnes et attribué la responsabilité des morts au Mouvement de gauche révolutionnaire (MIR). Comme l'expliquait Gabriela Zúñiga, de l'Association des familles de détenus-disparus (AFDD), « nous constatons que les suppressions de l'immunité de Pinochet ne signifient rien. Pour la Cour suprême, c'est une prise de position qui sauve les apparences : des enquêtes sont menées mais il n'y a pas de jugement. L'important, c'est les jugements, mais Pinochet est relevé de ses charges avant, à cause d'une maladie mentale imaginaire ».

COLOMBIE

Lors du forum « Paramilitarisme, démobilisation et politique » organisé mercredi 21 septembre à Bogotá, le directeur du bureau colombien du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les droits humains, Amerigo Incalcaterra, a renouvelé ses critiques à la loi Justice et Paix approuvée par le parlement en juin (voir brèves de juin). Le texte de la loi ne favorise pas, selon l'analyse du Haut-Commissariat, l'arrêt des combats, le dépôt des armes ni le démantèlement effectif des organisations illégales.

MEXIQUE

Le président de Corée de Sud, Roh Moo-hyun, était en visite officielle au Mexique, vendredi 9 septembre, et le responsable chinois, Hu Jintao, faisait de même lundi 12, payant de retour la visite de président Vicente Fox dans leurs pays en 2001. Des accords de coopération ont été signés. L'Argentine, le Brésil, le Chili et le Pérou ont vu leurs économies bénéficier de l'ouverture - la vente de matières premières bénéficiant d'un marché asiatique très demandeur. Mais le Mexique, dont les produits manufacturés (textiles, électroménager...) sont en concurrence directe avec les produits chinois et coréens, a vu sa production nationale souffrir fortement et ses exportations dangereusement concurrencées. Depuis 2002, la Chine occupe le poste de deuxième fournisseur des Etats-Unis, poste occupé auparavant par le Mexique, avantaagé en cela par l'Accord de libre-échange d'Amérique du Nord en vigueur depuis 1994. Sur les 12 992 millions de dollars d'échange entre la Chine et le Mexique, le déficit commercial mexicain est de 12 546 millions de dollars.

Le Secrétaire - équivalent mexicain du ministre - de sécurité publique, Ramón Martín Huerta, le commissaire de la Police fédérale préventive, le général Tomás Valencia Ángeles et sept autres haut-fonctionnaires ont trouvé la mort dans un accident d'hélicoptère mercredi 21 septembre. L'hélicoptère se rendait à la prison de haute sécurité La Palma, où les fonctionnaires allaient assister à la prise de fonctions des nouveaux gardiens. Malgré les déclarations initiales du gouvernement privilégiant la thèse de l'accident, l'hypothèse d'un attentat organisé par des trafiquants de drogue depuis leur prison a souvent été évoquée par la presse. Le 19 juillet, une autre opération dirigée depuis la prison par José Luis Canchola, trafiquant de drogue emprisonné depuis janvier 2004, avait séquestré Ruben Omar Romano, un ancien footballeur de nationalité argentine. Les ravisseurs réclamaient 5 millions de dollars. La police a réussi à le libérer ce même mercredi 21.

VENEZUELA

Le mois de septembre a marqué le début d'une nouvelle offensive contre les latifundios et les terres non exploitées. Le gouvernement encourage l'organisation des paysans qui reçoivent des terres en coopératives, ou « entreprises de production sociale », financées, en totalité ou en partie, par l'Etat.

Le juge responsable des questions d'immigration à El Paso (Texas), William Abbott, a déclaré mardi 27 septembre que Luis Posada Carriles (voir brèves de mai 2005) - anticastriste impliqué notamment dans l'attentat à la bombe contre un avion civil cubain en partance du Venezuela dont l'explosion avait fait 73 morts en octobre 1976 et pour lequel il était jugé au Venezuela avant de s'enfuir de sa prison en 1985 - , ne pouvait être extradé vers Cuba ou le Venezuela parce que, dans chacun des deux pays, il courait le

risque d'être torturé. Les gouvernements cubain et vénézuélien ont tous les deux critiqué vertement la décision qualifiée d' « infamante » et de « cynique ». Certains fonctionnaires états-uniens ont eux aussi déploré la décision du juge, qui, en protégeant un terroriste reconnu, ruine la crédibilité de leur politique extérieure.

- **Dial** - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - L'actualité en bref.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.